



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN-BAPTISTE SAY

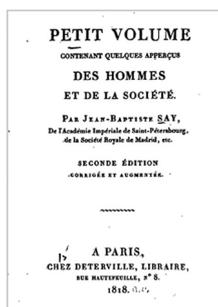
“Les lumières et la morale
sont aussi nécessaires au
maintien de la République
que le fut le courage pour
la conquérir.”

Il nous l'avait bien dit



septembre 2020

De belles et bonnes choses dans l'ouvrage de l'art



Alors que de nombreuses villes sont désormais dirigées par des écologistes, qui bien souvent opposent l'activité humaine -évidemment nuisible- aux produits si bénéfiques de l'état de nature, il est bon de rappeler quelques évidences :

« Il est assez niais que de faire l'éloge de la nature, de la belle, féconde, variée, majestueuse nature. La nature est ce qui est ; c'est ce qu'il y a de mal comme ce qu'il y a de bien ; en faire l'éloge c'est faire l'éloge d'une bruyère comme d'une verte prairie, de la pluie comme du beau temps, de la petite vérole comme d'une belle femme. Que

ces auteurs donc, qui d'un parti pris, veulent vanter les ouvrages de la nature par opposition à ceux de l'art, ne disent pas : « la nature fait bien et l'art ne sait que la gâter » ; mais qu'ils disent « il y a de belles et bonnes choses dans les ouvrages de nature » et qu'ils me laissent penser qu'il y en a aussi de belles et bonnes dans l'ouvrage de l'art. »

Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société (1818)

Analyse économique

septembre 2020

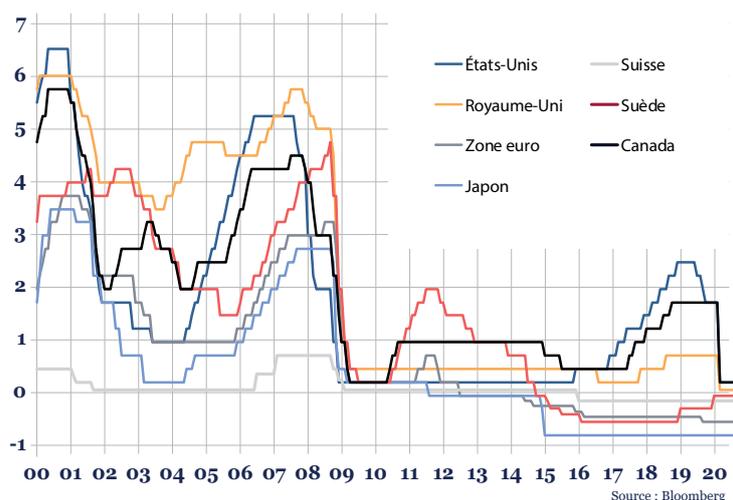
Banques centrales : fin des certitudes, de nouvelles questions

Les banques centrales sont des institutions dont le rôle s'est progressivement modifié dans le temps. La « grande stabilisation », cette période de faible volatilité des données macroéconomiques entre le milieu des années 80 et le milieu des années 2000 avaient donné l'impression qu'elles avaient vaincu le monstre inflationniste des années 70 et qu'elles avaient trouvé la recette idéale pour piloter les économies.

En effet, le consensus des banques centrales était qu'une politique de ciblage de l'inflation constituait la panacée pour les économies. Les banques centrales s'étaient donc progressivement affranchies de la tutelle des gouvernements pour se consacrer à la régulation des économies. La règle de Taylor (voir Dans la tête d'un banquier central, Décade d'octobre 2015), représentait un résumé pratique de cette politique. Pour résumer, une inflation au-dessus de la cible ou un taux de chômage en dessous de son niveau d'équilibre justifiaient des taux plus élevés et inversement. Cette politique devait permettre d'ancrer les anticipations d'inflation au niveau de la cible et de fournir le soutien à l'économie quand le taux de chômage remontait.

Le maintien de l'inflation en dessous de la cible dans la décennie qui a suivi la crise de 2008-2009 en dépit d'un taux de chômage toujours plus bas (aux États-Unis, à 3,5% en février, il était au plus bas depuis cinquante ans) a entraîné une remise en question. Dans un premier temps, les banques centrales ont continué de soutenir l'activité en baissant leurs taux et en achetant des actifs. Les efforts de la Fed pour normaliser sa politique monétaire à partir de 2015 ont été inversés en 2019, non pas du fait d'une dégradation des perspectives économiques, mais suite à une forte correction sur les marchés. Pendant ce temps la BCE a persévéré dans les taux négatifs et les achats de titres.

Taux de la banque centrale



Bilan des principales banques centrales des pays développés Fed, BCE, BoJ, BoE, BoC, Riksbank (tn USD)



Dans un deuxième temps, les banques centrales ont lancé des missions de révision de leur cadre de politique monétaire et leur stratégie. La BCE a lancé la sienne en début d'année, mais elle s'est interrompue avec l'épidémie de Covid-19. La Fed avait lancé la sienne bien avant et Jerome Powell a pu présenter ses conclusions lors du sommet virtuel de Jackson Hole, rendez-vous habituel des banquiers centraux à la fin du mois d'août. Ce discours montre une rupture radicale avec ce qui a pu se faire sur les quarante dernières années.

Une nouvelle politique monétaire

Premièrement, la Réserve Fédérale jette aux orties la notion de taux de chômage d'équilibre, c'est-à-dire l'idée qu'il existe un niveau où le marché du travail n'est ni trop chaud, ni trop froid. En dessous, les pressions inflationnistes risquent d'apparaître. Au-dessus, l'inflation devrait ralentir. L'objectif de la Fed a toujours été double, croissance et inflation, mais les deux étaient relativement équilibrés, et le meilleur moyen d'y répondre était de se concentrer sur le ciblage de l'inflation en positionnant le taux de chômage par rapport à son niveau d'équilibre. Dorénavant la Réserve Fédérale va viser un niveau d'emploi maximal et donc le taux de chômage minimal. Qui plus est, constatant les bénéfices d'un marché du travail tendu pour les minorités, cette baisse du chômage devra concerner tout le monde. Adieu la règle de Taylor ! Deuxièmement, la Réserve Fédérale va dorénavant cibler une moyenne flexible de l'inflation qui devra être égale à 2,0. Cela veut dire qu'une période de faible inflation devra être suivie d'une période d'inflation plus élevée pour compenser. Jusqu'à présent, la banque centrale américaine pouvait agir sur la base d'une conviction suffisamment forte que l'inflation allait converger vers 2,0%.

Troisièmement, pour l'instant la Réserve Fédérale ne change pas ses outils : politique des taux, mais en excluant les taux négatifs, communication sur la trajectoire à venir et achats de titres.

Ces changements ont été mûris sur les dernières années et ne sont pas la conséquence de l'épidémie de Covid-19 mais celle-ci apporte son lot de nouveaux défis. Les décisions de la Réserve Fédérale auront-elles un impact sur la BCE ? Réponse à la mi-2021 lors de la conclusion de sa revue de stratégie.

De nouvelles questions

Concrètement, les décisions de la Fed vont donner à sa politique monétaire un biais encore plus accommodant. Elles décalent aussi la distribution de probabilité de l'inflation à venir en autorisant une inflation un peu plus forte. Comment réagiront les agents économiques et financiers ou la banque centrale à une accélération éventuelle de l'inflation ?

On peut également s'étonner de l'absence de prise en compte des considérations de stabilité financière dans le discours de Jerome Powell. Comment réagira la banque centrale face aux excès du système financier ?

La crise économique liée au Covid-19 amène aussi son lot de questions. L'achat massif par les banques centrales de la dette émise par les États ne risque-t-il pas de remettre en question l'indépendance des banques centrales ou a minima de causer une situation de dominance fiscale, où les considérations de solvabilité de l'État prendraient un rôle croissant dans les décisions de la banque centrale ?

L'accommodation monétaire, avec le maintien de taux très bas et le ciblage des conditions d'emprunts, ne risque-t-elle pas de devenir néfaste pour le potentiel de croissance en maintenant en vie des entreprises peu productives (voir César Biroteau et les zombies, Décade de mars 2018) ?

Conclusion

Par leur action rapide et de très grande ampleur, les banques centrales ont réussi à éviter que la mise à l'arrêt des économies du fait du confinement ne s'accompagne d'une débâcle des marchés financiers qui aurait démultiplié les impacts négatifs sur l'économie. Prévenir les paniques financières a toujours été une mission des banques centrales mais paradoxalement, c'est à force de ne pas atteindre leur objectif de politique monétaire d'une inflation de 2,0%, que les banques centrales ont massivement étendu leurs pouvoirs. Si la faiblesse de l'inflation sur les dernières années ne s'explique pas par des facteurs que les banques centrales peuvent contrôler, fallait-il agir avec une telle vigueur ? Et maintenant que se passera-t-il si ces mêmes facteurs se mettent à jouer en sens inverse ou si la relance budgétaire massive en cours entraîne une remontée de l'inflation ? Le métier de banquier central ne risque pas redevenir ennuyeux de sitôt !

Reçu 10/10

septembre 2020

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Christian Saint-Etienne, Le Libéralisme Stratège contre le chaos du monde, Odile Jacob



Jean-Baptiste Say fut nommé en 1819 à la chaire d'économie industrielle (créée pour lui) au Conservatoire National des arts et métiers. Christian Saint-Etienne est aujourd'hui professeur titulaire de la Chaire d'économie de ce même Conservatoire. Autant dire qu'il est le digne successeur de Say. Digne, oui, car son petit opuscule de rentrée permet de revisiter les fondements du libéralisme et de se convaincre de l'urgence de son rétablissement. Car malheureusement devenu un gros mot dans beaucoup de débats politiques français qui s'illustrent par l'ignorance et la caricature, le libéralisme vrai tel que le reprend Saint-Etienne reste le ciment de nos libertés et la condition de notre prospérité.

L'auteur fait le constat amer que l'extension infinie des « droits à » conduit à l'érosion, voire à la disparition, de nos droits naturels, pourtant imprescriptibles, tels que définis par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Le surdéveloppement de l'État providence (au-delà de 48% de dépenses publiques rapportées au PIB relève Saint-Étienne) conduit à dissuader d'investir, de travailler, d'entreprendre. Pourtant l'emploi, le travail, est le socle de la dignité humaine, car il relève la condition individuelle. À l'inverse, l'assistanat social comme la prédation fiscale conduisent à des comportements « a-responsables ».

Alors que les rendements croissants permettent le développement d'oligopoles voire de monopoles, que les facteurs environnementaux ne sont pas inclus dans le prix des biens et services (les fameuses « externalités négatives »), il est essentiel que l'État français dans le cadre d'une alliance européenne retrouve la performance régaliennne et maigrisse là où il est inefficent.

Saint-Etienne nous rend donc un panorama de la pensée libérale française qui inspire son analyse des faiblesses de notre société et les solutions qu'il propose, en refusant tout déterminisme, toute fatalité du déclin. « Seul le libéralisme peut nous permettre de résister au chaos du monde. Et le libre arbitre reste le cœur battant du libéralisme politique ».

Une très « Say-ne » lecture !

Collé 0/10

septembre 2020

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

le Commissariat au Plan : un concept dépassé qui ne remplacera pas une vision éclairée.

À l'instar de l'imposition du gigantesque lazaret que fut le confinement, la résurrection du Commissariat au Plan témoigne du manque d'idées nouvelles de nos dirigeants et de leur quête assez vaine de solutions (dé)passées aux problèmes d'aujourd'hui. Le 3 septembre, le Conseil des ministres a confirmé une rumeur qui circulait à Paris et dans le Béarn : la nomination de François Bayrou, vétéran de la politique professionnelle et président de parti (le Modem), comme « Haut (sic) Commissaire » au Plan.

La résurrection du Commissariat au Plan est prévue à partir des cendres de France Stratégie qui avait finalement succédé au Plan en 2006, soixante ans après la création de celui-ci. Devant faire le choix de « la modernisation ou le déclin », de Gaulle inspira celle-ci et en confia la direction à Jean Monnet. Il s'agissait alors de reconstruire un pays dévasté par la guerre et étouffé par l'occupation : charbon, électricité, acier, transports et mécanisation agricole furent les axes de travail de ce Commissariat qui intervenait dans l'orientation de la dépense publique comme dans l'organisation des secteurs privés, mais qui fut vite anesthésié par les conflits de la IV^e République. Et ce dirigisme connut vite les limites de l'étatisme dans l'organisation économique : le colbertisme ne doit pas faire oublier le désastre économique que fut le règne de Louis XIV.

L'arrivée du socialisme dans les années 80 n'enraya pas le déclin définitif de ce qui n'était depuis 1958 plus qu'une « ardente obligation » guère liante pour les agents économiques. En réalité dans l'esprit de de Gaulle, qui le qualifia ainsi à son retour, il s'agissait d'instiller aux responsables publics « le sens de ce qui est global, ordonné et continu... ». De même le Président Macron, avec ce rétablissement et cette nomination, veut retrouver le « sens du long terme » et réussir « la transformation et la modernisation du pays » ...

Alors que ce même conseil des ministres du 3 septembre 2020 validait le plan de relance de 100 milliards d'euros pour 2021 et 2022, sans que ce fameux commissariat y soit peu ou prou associé, il est difficile de ne pas voir dans la nomination de Bayrou*, un simple geste politique de court terme, témoignage d'une pratique archaïque, davantage qu'une percée moderniste dans la gestion publique du pays...

*proche des 70 ans, élu député pour la première fois en 1986, 18 ans de mandats, député européen (1999-2002), inoubliable ministre de l'Éducation Nationale (1993-1997), conseiller général des Pyrénées-Atlantiques pendant 26 ans (dont 9 ans de présidence), éphémère -pour soupçon de prévarication- ministre d'État Garde des Sceaux en 2017, il n'était pas assez occupé depuis 2014 comme maire de Pau et Président de la Communauté d'agglomération.

Parole d'entrepreneur

septembre 2020

Olivier Carracilli – cofondateur de l'agence Clair et Net., et de ooviiz



Diplômé de l'ISG en 1994, Olivier connaît une première expérience en chef de pub dans les médias. Son intérêt pour le développement des chaînes numériques et des services interactifs alors naissants, le décide à compléter sa formation avec un Mastère Spécialisé information et médias à l'ESCP. En 1996 il bascule dans le groupe Canal+ et travaille sur les nouvelles chaînes numériques et services interactifs sur CanalSat.

Des amis de l'ISG lui proposent alors de monter une boîte ensemble. Clair et Net. naît en 1998. Réunissant une douzaine de spécialistes experts-conseils, Design et technique en matière de communication digitale et de transformation numérique, l'agence accompagne les grands et moyens comptes, entreprises, marques et organisations. Tout est fait en interne ce qui permet de penser plus librement et de respecter les engagements donnés aux clients. Parti en 1998 sur la réalisation de sites Internet vitrines, l'agence a rapidement évolué vers la conception de sites internet d'usage (e-commerce) puis vers la création et la diffusion de contenus sur les réseaux sociaux, et enfin aujourd'hui vers la conception d'applications digitales complexes. Clair et Net. a développé par exemple pour Médiamétrie des outils de numérisation de la collecte des données d'audience et des applications permettant de les exploiter. Entrepreneurs insatiables, Olivier et Emmanuel Pacaud son associé depuis toujours à Clair et Net. ont créé récemment avec Nathalie Idiart et Xavier Desseaux une nouvelle société : ooviiz, une plateforme de mise en relation des intermittents du spectacle avec les médias audiovisuels, production télévision et cinéma, radio, événementiel et spectacles vivants. Olivier est aussi un homme de convictions, longtemps engagé dans les campagnes Resto du Cœur d'assistance aux plus démunis, ou au sein de l'association Génération Terrain réunissant des trentenaires non professionnels de la politique qui souhaitaient partager leur volonté d'engagement, des universitaires, des penseurs, et des chefs d'entreprises. Olivier a aussi participé activement au Club Sénat au début des années 2000 dont l'objectif était de conseiller et d'informer les sénateurs sur les enjeux des nouvelles technologies, alors émergentes.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

L'idée de créer une entreprise a été très naturelle pour moi. Mes grands parents commerçants m'ont transmis cette envie d'indépendance. Plus jeune j'ai enchaîné des initiatives personnelles avec des petits boulots en proposant mes services, avec cette même démarche d'entrepreneur.

Ce n'est pas le système scolaire, largement déficient dans la présentation de l'entreprise, du monde économique et social, qui a suscité ma vocation.

La rencontre en école de commerce d'amis partageant les mêmes aspirations a confirmé mon souhait de créer un jour ma propre entreprise.

La liberté d'entreprendre m'a séduit, la liberté de créer, de créer de la valeur, de prendre le contrôle de ma vie, de conduire un projet et une équipe vers des horizons communs.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

On peut partager la prise de décisions au sein de l'entreprise, mais la responsabilité du résultat in fine est assumée par le chef d'entreprise.

L'esprit d'entreprendre peut être partagé avec certains dans l'entreprise. Cette notion est d'ailleurs bien captée par les conventions collectives qui décrivent assez clairement la position et le rôle de chacun dans l'entreprise : ouvriers, professions intermédiaires, cadres, et cadres dirigeants. Un cadre supérieur, même s'il n'est pas cadre dirigeant, doit faire preuve d'autonomie dans la prise de décision, dans l'organisation de son temps, dans l'organisation des ressources, humaines et financières, donc un profil proche de celui de l'entrepreneur. La différence fondamentale entre ce cadre talentueux et l'entrepreneur c'est la prise de risque financière et la responsabilité assumée des résultats, positifs ou négatifs, de l'actif et du passif de l'entreprise.

Ce qui caractérise aussi l'entrepreneur c'est cette capacité, incarnée par les grandes figures que nous connaissons tous de Steve Jobs à Elon Musk, à créer de l'adhésion autour de sa vision et de son entreprise, l'adhésion des équipes, des clients, des banquiers, de toutes les parties prenantes au projet.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Lorsqu'on parle de création de valeur, vient immédiatement à l'esprit la création de richesse financière. Si elle est nécessaire, on ne peut évidemment pas limiter la création de valeur à cette seule dimension financière.

Pour moi créer de la valeur c'est avant tout créer quelque chose qui n'existait pas avant qu'on le fasse, qui répond à un besoin, et qui permet au client de bénéficier de son utilisation, que le gain qu'il retire soit supérieur à la dépense qu'il a engagée.

La création de valeur c'est aussi la capacité à fédérer des gens, leur donner l'opportunité de contribuer, de grandir personnellement et professionnellement en participant au développement de l'entreprise et en bénéficiant des expériences partagées.

C'est finalement ce qui nous fait lever le matin, et d'autant plus facilement. Aider nos clients à réussir et associer notre équipe à ces réussites nous renvoient tous les jours une image positive de sens.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

a/ Simplifier la loi

La loi est devenue tellement complexe que même les spécialistes s'y perdent et elle est quasiment irréformable. A titre indicatif, le droit du travail français doit être le plus prolix du monde libre. Il doit être au moins 10 fois plus petit en Suisse. De leur côté, il me semble que les anglais suppriment 2 anciens textes de loi pour un nouveau publié.

Cette complexité est devenue un obstacle à notre liberté. La loi doit donner le cadre, et ce cadre nous rendre libre. Si le cadre n'est plus lisible, la liberté disparaît. Il faut donc absolument la simplifier.

Et quand on parle de simplification, on ne parle pas de simplification des démarches administratives pour enregistrer une nouvelle entreprise. Passer de 2 jours à 2 heures le délai de création d'entreprise n'est rien comparé à la complexité juridique et sociale induite tout au long de la vie d'une entreprise. Il faut simplifier le cadre légal.

b/ Libéraliser le marché du travail.

Remettre en cause la structuration du marché autour du stigmatisant CDI, CDD, ... et imaginer de nouveaux cadres de collaboration, pour les rendre plus souples pour l'entreprise avec un parcours mieux sécurisé par l'État pour l'employé.

L'État devrait mieux garantir les revenus en cas de chômage et en même temps être plus exigeant sur les démarches des chômeurs pour retrouver rapidement un emploi, y compris au travers de la formation et de la reconversion vers les métiers dont les entreprises manquent le plus.

Donc être plus social du point de vue de l'État et plus libéral du point de vue des entreprises. On lèverait ainsi les freins qui réduisent les embauches et le marché du travail serait bien plus fluide.

On a une belle opportunité gagnant-gagnant pour les entrepreneurs et les salariés dans la possibilité de pouvoir débaucher aussi facilement que l'on peut embaucher. Si l'entreprise fait bien son boulot, elle crée des emplois, si l'État fait bien son boulot, il sécurise bien les personnes.

c/ Réformer le système paritaire syndicats-patronat

Je ne sais s'il s'agit de l'alfa et de l'omega du problème, mais il me semble que ce système est devenu un frein à la modernisation de l'État et de l'économie.

C'est un système dont les acteurs se sont installés dans un confort incompatible avec les réformes nécessaires à entreprendre, notamment les décisions en matière de financement du chômage, des retraites, ou de la sécurité sociale. Je crois au paritarisme, et en même temps il me semble aujourd'hui très rigide et quelque peu éloigné des réalités terrain.

Un bon exemple dans notre secteur (convention collective Syntec) est celui de la négociation sur les jours de carence, un atout pour les grands groupes, parfois une difficulté pour les plus petites structures. Il manque de modernité dans ce rapport à l'entreprise.

d/ Désendetter l'État

Pour pouvoir diminuer la pression fiscale et sociale sur les entreprises et leur permettre de restaurer leurs marges de manœuvre notamment en matière d'investissement. La France est le pays de l'OCDE avec le plus d'impôts, de taxes et de charges. Notre système public pourrait rendre le même service qu'aujourd'hui à ces citoyens, entreprises, etc. avec des budgets bien inférieurs. Un état endetté est un état qui perd sa liberté. Message à tous ceux qui veulent qu'un certain modèle français vive.

e/ Promouvoir l'Entreprise dans les programmes de l'Éducation Nationale

En finir avec l'absence de l'entreprise dans l'école voire avec le biais négatif militant avec lequel elle est trop souvent présentée aux collégiens et aux lycéens par certains enseignants. L'entreprise n'est pas le diable. Entreprendre est une forme de liberté, et la liberté d'entreprise n'en est qu'un exemple. L'ouverture d'esprit des élèves est notre meilleure garantie d'une démocratie vivante.

Revoir aussi l'organisation de l'enseignement supérieur pour que les doctorants puissent travailler sur des projets de recherche fondamentale, mais aussi sur de la recherche appliquée en collaboration avec des entreprises. Les doctorants eux-mêmes devraient être payés au moins 3.000 € dans le cas de recherches appliquées co-financées par les entreprises. J'aimerais que la France garde ses cerveaux pour qu'elle fabrique en plus les champions de notre indépendance industrielle.

Donc, renouer un lien fort et concret entre Éducation, Université et entreprises.

avril 2020

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.
